



à
Mr Edouard PHILIPPE.
Maire de la ville du Havre.

Monsieur Le Maire,

Ce lundi 27 novembre 2023, après l'annonce de votre adjoint en charge du personnel, sur le fait de ne pas attribuer la prime exceptionnelle dite « de pouvoir d'achat », l'ensemble des organisations syndicales a quitté le CST.

A ce jour, de nombreuses collectivités ont déjà pris la décision d'attribuer cette prime, certaines avec bien plus de salariés que la notre. Paris, Lyon et plus près de nous Rouen l'ont aussi validé ! Au sein même de notre Communauté Urbaine, plusieurs collectivités, avec des moyens moindres que la notre, ont pris, elles aussi, le parti de soutenir leurs salariés en validant ce « coup de pouce ».

Le gouvernement a versé, de manière systématique, aux deux versants de la fonction publique de l'état et de l'hospitalière. Une fois de plus, les agents de la fonction publique territoriale, dont les salaires sont les plus faibles, vont être privés de cette aide pour faire face à l'inflation et à la baisse de leur pouvoir d'achat.

Sous prétexte d'une relance de négociations sur le RIFSEEP à partir de janvier prochain, l'administration refuse d'attribuer cette prime qui serait indéniablement un plus pour les agents de notre collectivité en cette fin d'année !

Pour ces raisons, les organisations syndicales, nommées ci-dessus, vous déposent un préavis de grève de 24 heures, et appellent les agents de la collectivité à une journée d'action pour le 8 décembre prochain.

Les organisations syndicales restent à votre disposition pour vous rencontrer personnellement et vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de nos salutations dévouées et respectueuses.

Le Havre, le 28 novembre 2023

Les organisations syndicales
CGT ; CFDT ; FO ; CGT-ICTAM.

PO
Flavien Lyabre